

Modification des abonnements existants à partir du 01/01/2022



Etes-vous concernés ?

Oui si vous proposez de l'abonnement en ligne à vos clients.

Tous les abonnements / paiements récurrents Acepta Online initialisés en 3DSV1 sont concernés par cette modification, que le marchand conserve son implémentation en 3DSV1 ou modifie son implémentation pour être compatible 3DSV2.

Description

Un changement de la réglementation en vigueur, associé à la DSP2, impose désormais que les transactions relatives à un abonnement / paiement récurrent soient rattachées à une transaction d'initialisation du chaînage (cf. schéma). On parlera alors de chaînage des transactions.

Cette section aborde la mise en place du chaînage sur des abonnements Acepta Online initialisés en 3DSV1 avant le 01/01/2022.

La mise en place de ce chaînage passe par la gestion d'un paramètre supplémentaire dans les requêtes de paiement, le `schemeReferenceID`, qui contiendra la valeur permettant de chaîner les transactions.

La mise à jour des abonnements passe par 2 étapes :

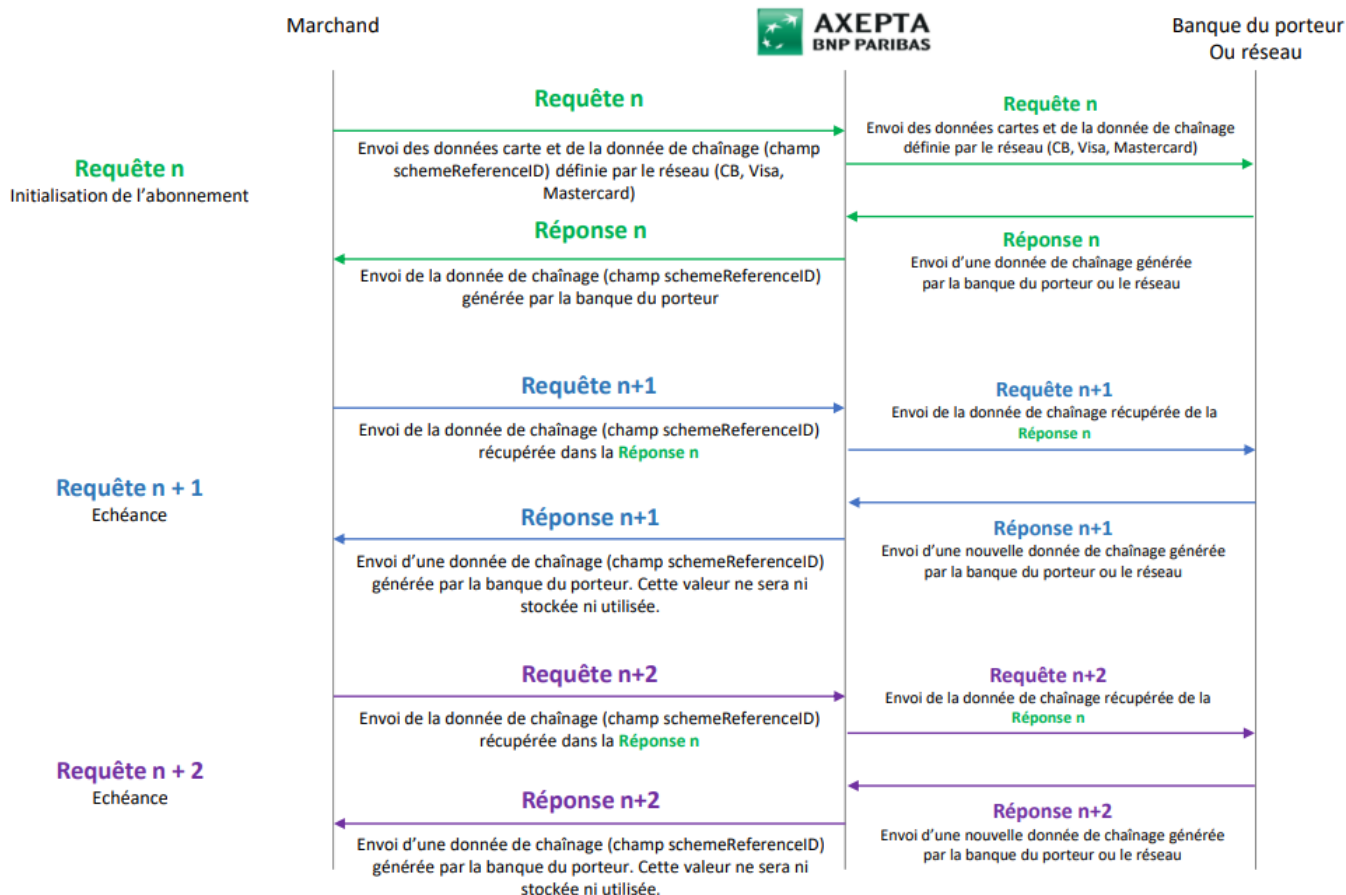
1. Initialisation du chaînage (par exemple en janvier) : Envoi d'une requête de paiement contenant une valeur de chaînage définie par la marque de la carte du client (cf. section implémentation de cette page) et récupération de la valeur de chaînage envoyée par la banque du porteur qui sera conservée par le marchand
2. Envoi de transactions chaînées (par exemple en février, en mars...) : Envoi d'une requête de paiement contenant la valeur de chaînage reçue en réponse de la transaction d'initialisation du chaînage.



Abonnements souscrits à partir du 01/01/2021

Le chaînage des transactions Acepta Online initiées en 3DSV1 est également à mettre en place, cf. section [Paiement récurrent \(Abonnement\) / One click](#)

Schéma



Chaînage des transactions initiées en 3DSV1

Prérequis

- Vous proposez l'abonnement / paiement récurrent par carte
- Des clients ont réalisés leur souscription initiale avant le 01/01/2022
- Vous stockez le pseudo card number (PCNr)
- Vous allez stocker le `schemeReferenceID` reçu en réponse de la transaction d'initialisation du chaînage

Implémentation du chaînage

Objectif

Mettre en place le chaînage sur des abonnements Axepta Online initialisés en 3DSV1 avant le 01/01/2022.

Exemple

- **Echéance Janvier Initialisation du chaînage** avec valeur de chaînage standard définie par la marque de la carte du porteur et récupération du `schemeReferenceID` en réponse (**Implémentation : cf. Etape 1**)
- **Echéance Février Transaction chaînée** c'est-à-dire qui contient en paramètre le `schemeReferenceID` récupérée de la réponse de la transaction d'initialisation du chaînage (**Implémentation : cf. Etape 2**)
- **Echéances Mars et suivantes Transaction chaînée** c'est-à-dire qui contient en paramètre le `schemeReferenceID` récupérée de la réponse de la transaction d'initialisation du chaînage (**Implémentation : cf. Etape 2**)

Etape 1 : Initialisation du chaînage

La création d'une nouvelle échéance d'un abonnement (paiement récurrent) peut être effectuée via :

- Server-to-server - [direct.aspx](#)
- Batch - [Batch integration](#)

Requête

 Le tableau suivant décrit le paramètre supplémentaire chiffré à ajouter aux requêtes de paiement :

Parameter	Format	CND	Description
schemeReferenceID	ans..64	M	Donnée de chaînage des transactions dans le cadre des abonnements effectués par carte Lors de l'initialisation du chaînage, il est nécessaire d'utiliser les valeurs définies par les réseaux CB, Visa, Mastercard (marque de la carte du porteur) : CB : 999999999999999 - 13 chiffres VISA: 887001863998888 - 15 chiffres MasterCard: 1231_MCC999999 - 13 chiffres

Réponse



- Un nouveau schemeReferenceID sera présent dans la réponse de la transaction d'initialisation du chaînage
- Cette valeur est stockée par le marchand et sera utilisée dans toutes les prochaines échéances de cet abonnement (paiements récurrents)

Etape 2 : Création de transactions chaînées

La création d'une nouvelle échéance d'un abonnement (paiement récurrent) peut être effectuée via :

- Server-to-server - [direct.aspx](#)
- Batch - [Batch integration](#)

Requête

 Le tableau suivant décrit le paramètre supplémentaire chiffré à ajouter aux requêtes de paiement :

Parameter	Format	CND	Description
schemeReferenceID	ans..64	M	Donnée de chaînage des transactions dans le cadre des abonnements effectués par carte.  Utiliser la valeur reçue dans la réponse de la requête d'initialisation du chaînage

Réponse

Le champ schemeReferenceID peut être valorisé dans la réponse d'un paiement récurrent, mais cette valeur ne doit pas être réutilisée.

Seule la valeur reçue dans la réponse de la requête d'initialisation du chaînage doit être stockée et réutilisée dans toutes les échéances suivantes de l'abonnement (paiement récurrent).

